



LA FSU 93 (SNES - SNUipp - SNEP - SNASUB – SNESup-SNUAS/FP - SNUep - SNICS – UNATOS – SDU-CLIAS...) appelle à la poursuite de l'action dans les établissements et les écoles de Seine Saint Denis.

Appel à la grève le jeudi 18 février 2010

La mobilisation des personnels de l'éducation doit s'amplifier contre les réformes gouvernementales et contre les suppressions de postes dans l'éducation.

Dans l'éducation, après la réforme du primaire et de celle de la voie professionnelle, les suppressions de postes, les réformes du second degré celles du supérieur et de la recherche, celle de la formation des enseignants, de la gouvernance et des EPLE confirment **l'abandon de l'objectif affiché de la réussite de tous les jeunes** de la maternelle à l'université.

Les suppressions de postes ont forcément des conséquences sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels et d'étude des élèves, conséquences encore plus fortes dans un département comme la Seine Saint Denis. Dans les écoles, collèges et lycées, les opérations de carte scolaire sont marquées par un **appauvrissement du système éducatif** et ses conséquences désastreuses. Les actions liées à la préparation de la rentrée 2010 se développent.

Dans le second degré, après la publication des décrets et arrêtés organisant les réformes Chatel (gouvernance EPLE, voie générale et technologique, orientation) et avec les annonces de suppression de postes, la mobilisation s'organise dans nombre d'établissements, notamment contre la réforme des lycées. **La FSU soutient ces actions menées à l'appel des syndicats nationaux et appelle à les développer.**

Dans le premier degré le non – remplacement des maîtres absents devient une véritable catastrophe pour les élèves. **Ce sont des milliers de journées qui n'ont pas été remplacées !**

Pour les enseignants des écoles, c'est tous les jours des élèves en plus dans les classes et des conditions de travail qui se dégradent. Le gouvernement s'est obstiné à ne pas recruter de personnels sur la liste complémentaire malgré les nombreuses actions des personnels et des parents. Par contre le choix a été fait d'introduire la **précarité**, par le recrutement de personnels inscrits au concours, en développant les contrats à durée déterminée d'une semaine renouvelables quatre fois (conséquence de la réforme de la formation des maîtres).

La destruction annoncée de la formation des maîtres va provoquer dès la rentrée prochaine la nomination à plein temps et sans réelle formation des enseignants dans les écoles, les collèges et les lycées. C'est l'assurance de conditions de travail catastrophiques pour les personnels et de conditions d'étude dégradées pour nos élèves. Leur remplacement pendant les périodes de formation par des étudiants de master préparant le concours est tout aussi inacceptable.

Les décrets d'application de la **loi sur la mobilité des fonctionnaires** vont bientôt entrer en vigueur et autoriser les autorités à placer en disponibilité d'office (sans traitement) les personnels qui refuseront trois propositions de réaffectation... En cette période de mise en œuvre de la RGPP, de fermetures de postes, de réorganisation des services (IA, Rectorat), les personnels ont tout à craindre de ces mesures.

La FSU conteste le traitement de la sécurité des établissements scolaires essentiellement par la voie de dispositifs sécuritaires et répressifs. Ceux-ci ne cessent de montrer leurs échecs, participent à la diffusion d'une représentation négative de la jeunesse et augmentent les difficultés vécues par les élèves et les personnels.

La diminution du nombre des personnels formés et qualifiés dans les établissements scolaires, ainsi que l'application de réformes engagés par le gouvernement, produisent de l'exclusion et donc de la violence - dont les élèves sont les premières victimes.

La FSU rappelle que c'est par le renforcement des équipes pluri-professionnelles complètes (COP, CPE, Assistants Sociaux, Infirmières, Médecins scolaires, personnels administratifs, personnels techniques, personnels de direction, personnels de Vie Scolaire, ...) que des solutions concrètes et pérennes pourront voir le jour.

Après les mobilisations impulsées notamment par la FSU et ses syndicats (grève du 24 novembre, du 21 janvier, manifestation nationale pour l'éducation le 30 janvier), la mobilisation se poursuit en Seine Saint Denis suite aux actions de grève impulsées par les collègues des établissements du second degré à Aubervilliers.

La FSU de Seine Saint Denis avec ses syndicats considère qu'il faut travailler à la construction d'un mouvement d'ampleur pour empêcher le gouvernement de poursuivre sa politique destructrice des services publics et du nôtre en particulier.

Dans la poursuite de tout ce qui a déjà été engagé, nous appelons l'ensemble des collègues à envoyer un signe clair au gouvernement. Nous allons partir en vacances en démontrant notre détermination à empêcher les régressions annoncées en faisant **grève le jeudi 18 février en Seine Saint Denis**. Nous considérons que la généralisation de l'action doit se construire à la rentrée des congés de février et nous appelons les collègues des écoles et des établissements à structurer l'action dans les villes, en liaison avec les parents d'élèves. Tous ensemble, pour obtenir :

- le retrait des décrets sur la formation des maîtres
- le retrait de la réforme du lycée
- une véritable réforme de l'enseignement professionnel
- le retrait de la loi et des décrets sur la mobilité
- La création de milliers de postes pour le service public d'éducation.

Tous en grève le jeudi 18 février

Tous dans la construction de l'élargissement de l'action !